



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2011

N° 2011 - 11 - 04 - 04

SALLE JEAN GABIN - SALLE POLYVALENTE
ADOPTION D'UN TARIF DE LOCATION HORAIRE

Le 4 novembre 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 27 octobre 2011

Date d'affichage de la convocation : 27 octobre 2011

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT - Mme ROLLET - M. FAUCONNET - Mme LE LAY - M. BISSON -
Mme LEMERE - M. PIERRON, adjoints.
M. LHENRY – M. MILLOT – M. PEROT - Mme GERARDIN - M. SARTELET – Mme STEVENOT –
M. PERNET - Mme MOREAU – M. CALLIOT – Mme GABREL – M. SMITH – M. LEFORT – M.
CHOUARD - Mme THILLY - M. ANTUNES – M. CARRASCO – M. BESSON

EXCUSES : Mme CORREIA donne pouvoir à M. ANTUNES

ABSENTS : Mme DORTA BERMEJO - M. JOSEPH

Membres en exercice : 29

Membres présents : 26

Procurations : 1

Votants : 27

Secrétaire de séance : Mme STEVENOT

4/ SALLE JEAN GABIN - SALLE POLYVALENTE
ADOPTION D'UN TARIF DE LOCATION HORAIRE

Rapporteur : Mme DETERM

Par délibération 2010 - 10 du 26 février 2010, le conseil municipal a actualisé les tarifs de location des salles municipales.

La délibération prévoit des tarifs de location à la journée ou au week-end.

La commune est parfois sollicitée pour une location des salles pour quelques heures en soirée.

Il vous est donc proposé de louer, en soirée uniquement, à des associations extérieures la salle Gabin et la salle polyvalente, dès lors qu'elles sont disponibles, et de définir le tarif de location horaire à 25 € TTC.

La priorité sera accordée aux associations de Fagnières pour l'élaboration du planning d'occupation.

Les autres tarifs définis par délibération du 26 février 2010 sont inchangés.

Il vous est donc proposé d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances ;

OUI l'exposé qui précède

FIXE le tarif de location horaire de la salle Jean Gabin et de la salle polyvalente à 25 € pour des associations extérieures.

Résultat du vote :

- Voix pour : 24

- Voix contre : 2

- Abstentions : 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX